

The background of the page is a stylized financial chart. It features a grid of vertical lines in shades of blue and grey. Overlaid on this grid are several vertical bars of varying heights, some in light blue and others in brown. A prominent, thick, curved line in a vibrant blue color sweeps across the lower right portion of the chart, creating a sense of movement and growth. The overall aesthetic is modern and professional, typical of a financial institution's branding.

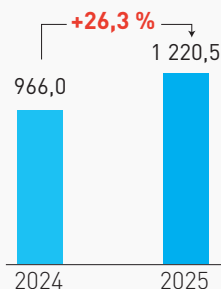
# **RÉSULTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre **2025**

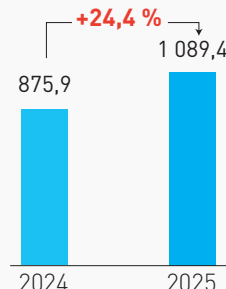
## RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025 DU GROUPE CIH BANK

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH Bank s'est réuni en ses deux séances, le mercredi 04 mars 2026 et le vendredi 13 mars 2026, afin d'examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 31 décembre 2025, en plus des divers points inscrits à son ordre du jour.

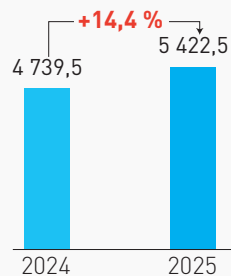
### Résultat Net Consolidé (en MDH)



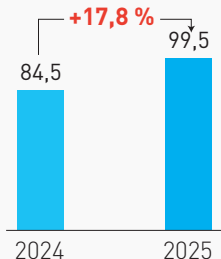
### RNPG (en MDH)



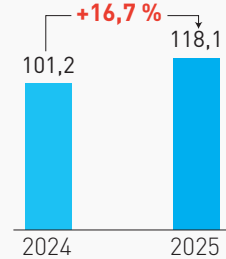
### Produit Net Bancaire Consolidé (en MDH)



### Dépôts clientèle (en MMDH)



### Crédits clientèle (en MMDH)



Résultat Net Consolidé : **1 220,5 MDH**  
**+26,3 %**

RNPG : **1 089,4 MDH**  
**+24,4 %**

PNB Consolidé : **5 422,5 MDH**  
**+14,4 %**

Dépôts clientèle : **+17,8 %**

Crédits clientèle : **+16,7 %**

### RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)

#### • Dépôts clientèle

Les dépôts clientèle enregistrent une collecte nette de 15,0 MMDH, marquant une progression de +17,8% par rapport à décembre 2024. Ces encours s'élevaient à fin 2025 à 99,5 MMDH contre 84,5 MMDH une année auparavant. Sur base individuelle, ces dépôts sont principalement répartis entre CIH BANK, qui représente 85,4 MMDH, et UMNIA BANK avec 7,9 MMDH. Les dépôts à vue constituent 86% du total des dépôts clientèle à fin décembre 2025 en progression de 20,1%.

#### • Crédits clientèle

Les encours crédits consolidés ont progressé de +16,7% par rapport à décembre 2024, atteignant 118,1 MMDH. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 85,3 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK y contribuent respectivement à hauteur de 21,3 MMDH et 11,4 MMDH.

Le total du bilan consolidé a atteint 163,7 MMDH, en hausse de 16,1% par rapport à décembre 2024.

#### • Indicateurs Résultats

À fin décembre 2025, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'établit à 5 422,5 MDH, enregistrant une croissance de 14,4% par rapport à décembre 2024. Cette progression est principalement portée par celle de la marge nette d'intérêt qui s'améliore de 12,9% ainsi que par la hausse de 9,4% de la marge nette sur commissions et de l'activité de marché de 14,0%. La structure du Produit Net Bancaire demeure stable, avec une contribution de 62% pour la marge d'intérêt nette, 9% pour la marge nette des commissions et 21% pour l'activité de marché. En Social, CIH BANK affiche un PNB de 4 212,4 MDH, en progression de 10,2% par rapport à l'année précédente.

Le taux du coût du risque Groupe s'améliore de 9 points de base pour se situer à 0,75%, avec une charge de risque consolidé qui s'établit à 1 209,4 MDH, contre 1 071,6 MDH à fin décembre 2024. En social, le taux du coût du risque s'établit à 0,89% en amélioration par rapport à fin 2024 qui affichait un taux de 0,94%.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de 26,3%, s'établissant à 1 220,5 MDH à fin décembre 2025, contre 966,0 MDH à fin décembre 2024.

Le Résultat Net Part du Groupe progresse de 24,4% et atteint 1 089,4 MDH. En social, le résultat net s'élève à 918,7 MDH, marquant une croissance de 22,5% par rapport à 750,0 MDH de l'année précédente.

Ces performances s'appuient sur une dynamique commerciale régulière tout au long de l'exercice, confirmant la capacité du Groupe à renforcer la collecte des ressources et à accompagner ses clients dans le financement de leurs projets, tout en maintenant une gestion prudente des risques.

#### FAITS MARQUANTS

- En 2025, CIH BANK a finalisé l'élaboration de son plan stratégique 2030 et entamé la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route.
- Par ailleurs, CIH BANK a renforcé sa proximité client grâce à l'ouverture de 11 nouvelles agences et l'installation de 139 guichets automatiques bancaires supplémentaires. Le Groupe compte désormais 437 agences et 1 221 GAB renforçant ainsi son maillage territorial.
- Dans le cadre de l'accompagnement du développement de l'activité et du renforcement des fonds propres, le Groupe CIH BANK a augmenté son capital en numéraire de 1,5 milliard de dirhams pour CIH BANK et 254 millions de dirhams pour SOFAC, et a procédé également à des émissions obligataires.
- L'ensemble des filiales du Groupe ont poursuivi une dynamique commerciale soutenue, contribuant à développer une création de valeur davantage orientée client, tout en soutenant la progression des résultats consolidés du Groupe.
- La solidité du Groupe a été confirmée par la notation 'BB' avec perspective stable attribuée par Fitch Ratings.

#### DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir pris connaissance des rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a validé les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2025. Il a également décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la proposition de distribution d'un dividende de 14 DH par action. Enfin, le Conseil d'Administration tient à féliciter l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur dévouement et leur mobilisation au service des clients et de l'ensemble des parties prenantes.

## EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
  - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
  - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

### NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

#### BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

#### BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### MÉTHODES D'ÉVALUATION

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

###### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

###### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

###### - Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

###### IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

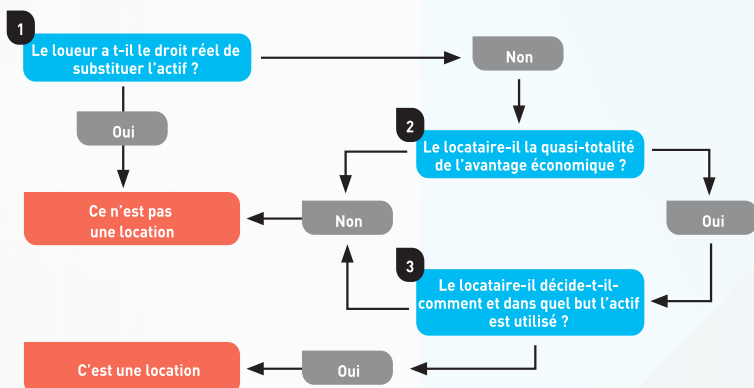
###### CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

###### Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

**Durée retenue :** La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

**Le passif lié au contrat de location** est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

**Le taux utilisé** pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

#### TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

#### JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

➤ **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

➤ **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

➤ **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

#### Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

➤ **La réduction du nombre de catégories d'actifs :** trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;

➤ **La classification selon deux critères :** le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

#### Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêt et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actif financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (JVRO)		

Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Test SPPI*	Satisfaisant	Coût amorti	Juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(\* ) Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

**Dépréciation des actifs sous IFRS9**

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation des octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul de provisions pour les non-sensibles (sains)</li> <li>• ECL (Expected Credit Loss) "Point in Time" (Sur les données récentes) contrairement aux exigences baloises ("Through the cycle") plus de volatilité sur les provisions</li> <li>• Approche "Forward looking" : intégration de projection macro-économique future</li> <li>• La nécessité de "monitorer" la qualité de crédit durant toute la vie des contrats</li> </ul>	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	EL comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectives) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) ➔ Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) ➔ Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) ➔ Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

**DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS**

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

**DETTES**

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

**COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS**

**Comptes de régularisation et autres actifs**

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

**Comptes de régularisation et autres passifs**

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

**ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS**

**Actifs éventuels**

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

**Passifs éventuels**

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
  - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
  - ou

- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

**AVANTAGES AU PERSONNEL**

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipé.

**Régimes à prestations définies**

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

**Régimes à cotisations définies**

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

**Indemnités de départ à la retraite anticipé**

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-25	31-Déc-24	31-Déc-25	31-Déc-24
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3,9%	4,2%	4,0%	4,3%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 710	2 685	2 710	2 685
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

**IMPÔTS DIFFÉRÉS**

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

**IFRIC 23**

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

**PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS**

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

**PROVISIONS**

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

**PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**PRODUITS NETS DE COMMISSIONS**

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

**FRAIS DE PERSONNEL**

La rubrique « frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

**COÛT DU RISQUE**

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

**RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS**

**Produits des autres activités**

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

**Charges des autres activités**

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

**IMPÔT SUR LES RÉSULTATS**

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

**RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

**PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

**Filiales**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

**Participations dans les entreprises associées**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

**Retraitements de consolidation**

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

**Date de clôture**

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

**REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

**GOODWILL**

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les

pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

**RECOURS À DES ESTIMATIONS**

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

**OPÉRATIONS DE TITRISATION**

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure «Entité Structurée» : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

**SECTEURS OPÉRATIONNELS**

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

**RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

**PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH**

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

**I. GOUVERNANCE DES RISQUES**

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit :

**Rôle du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites d'appétence aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

**Rôle de la direction générale**

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

**Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle interne**

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

**Structures et Organisation**

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.

- La Direction Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée aux Services Technologiques et Opérations.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

**Les Comités émanant du Conseil d'Administration :**

- Le Comité des Risques.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

**Les Comités relevant de la Direction Générale**

- Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité des Engagements et Investissements ;
- Le Comité de Surveillance des Risques de Contreparties ;
- Le Comité des Risques sensibles ;
- Comité des Grands Risques ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité Management de la Conformité ;
- Le Comité de Suivi du PHE et des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi de l'Activité Recouvrement et Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et Placement ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le Comité Sécurité des Système d'Information ;
- Le Comité Contrôle Comptable et Assainissement ;
- Le Comité Risque Nouveaux Produits et Services.

**II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES**

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

**Identification**

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

**Mesure**

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

**Maîtrise**

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence...).

**Limites**

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

**Plan d'urgence**

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

**Contrôle et surveillance**

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité, la Direction Contrôle de Gestion & ALM et la Direction Sécurité Systèmes d'Information dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

**PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

**Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement**

**I. PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT**

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;

- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

**a. Politiques Risques**

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- Politique Risque Crédit Banque de l'immobilier (Promotion Immobilière) ;
- Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE ;
- Politique Risque Factoring.

**b. Comités traitant du risque de crédit**

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
  - Comité des Grands engagements et investissements
  - Comités des Engagements et investissements/
  - Comité de délégation DGA/Pôle
  - Comité middle market
  - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
  - Comité de surveillance des risques de contreparties
  - Comité de provisionnement
  - Le Comité de suivi des dépassements
  - Comité grands risques
  - Comité risques sensibles
  - Comité de pilotage risque de crédit
  - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

**c. Procédures Engagements :**

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs.,
- Respect de nos politiques risques de crédit,
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et par la Direction Excellence Crédit Entreprises ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

**d. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit :**

Du fait de l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers et aux professionnels est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

**e. Surveillance et pilotage du risque de crédit**

**Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit**

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction de l'Ingénierie, Expertise et Conseil Immobilier
- La Direction Conseil et Restructuration
- La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

**Dispositif de suivi du risque de crédit**

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, professionnels, TPE, et le déclassement des dossiers Corporate par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

**Système de notation de la banque :**

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

**Modèle de notation des particuliers :**

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé, ...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

**Modèle de notation des entreprises :**

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

**Modèle de notation de la promotion immobilière :**

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

**Modèle de notation des Professionnels :**

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

**Modèle de notation des Banques et Assurances :**

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

**Revue des garanties**

Le suivi de la valorisation des garanties est pris en charge par la Direction Ingénierie Expertise et Conseil Immobilier en étroite collaboration avec les entités concernées : la Direction des Engagements, la Direction traitement des prêts et la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers lui sont transférés.

**Dispositif de suivi du risque de concentration :**

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

**Limites fixées en termes de risque de crédit :**

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les Comités Compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

**Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :**

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Au 31/12/2025, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

**Processus de traitement des créances sensibles**

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de tableaux renseignés par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts à la Direction Conseil et Restructuration ou au Pôle Recouvrement ou à la Direction Conseil et Restructuration, créée au courant de l'année 2025, pour la prise en charges des dossiers difficiles, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

**Système de délégation de pouvoirs**

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre des schémas délégataires correspondant à chacune desdites Banques.

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...) ;

L'avis réservé ou défavorable de la Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi de crédit et en dehors des comités Engagements.

Les décisions prises par le Comité Engagement sont des décisions collégiales, prise après débats entre les lignes commerciales et la Direction des Engagement qui donne un avis indépendant sur les prises de risque.

**II. RISQUE OPERATIONNEL**

**Définition du risque opérationnel**

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

**Principes de Gestion des Risques Opérationnels**

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risques opérationnels, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

La politique a été revue en 2024 afin d'intégrer la dimension Groupe en vue d'harmoniser le cadre de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe CIH Bank, de s'assurer de l'adéquation de la politique avec les dispositions réglementaires et de tenir compte de la mise à jour du dispositif de gestion des risques opérationnels dont la revue de l'échelle des impacts financiers.

**Processus de gestion des risques opérationnels**

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

**Identification des risques opérationnels**

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus afin de rattacher les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus.

**Evaluation des risques opérationnels**

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

**Réduction des risques opérationnels**

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

**Pilotage des risques opérationnels**

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risques. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

**Le plan de Continuité des Activités**

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH Bank dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

**Gestion des risques liés aux activités externalisées**

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

**Gestion des Risques Nouveaux produits**

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement. Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

### III. RISQUE DE MARCHÉ

#### Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

#### Stratégie et Politique Risques :

##### a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- **Opérations Change et monétaires avec Banques locales :** Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) :** Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) :** La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60 % EUR, 40 % USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5 % contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 mars 2020.
- **Portefeuilles Compte Propre :** PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

En 2025, CIH Bank a obtenu le statut d'Intermédiaire en Valeurs du Trésor.

##### b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
  - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances et Développement :
  - Direction Contrôle de gestion et ALM
  - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
  - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
  - Entité Risques de marché et financiers
  - Le Middle office salle des marchés

##### Rôle de la Direction Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

##### Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
  - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
  - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
  - La production et l'analyse des scénarii de stress
  - L'élaboration des reporting risques.
  - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
  - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

##### c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

##### Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2025 de :

- Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 7 147MDH.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 5 143 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 6 116 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 721 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change de CIH BANK s'établit à 170 MDH au 31/12/2025.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

#### a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VaR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

##### Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VaR) au titre du 4ème trimestre 2025 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort 12,6 millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 9,3 millions de dirhams à fin décembre.
- **Activité Change :** La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 1,5 millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 886 milles dirhams à fin décembre.

##### Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib sur le portefeuille de change (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

##### Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2025 :

- Le portefeuille de transaction MAD s'établit à 7 147 MDH et affiche :
  - Une sensibilité de 1,18 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
  - Un P&L brut de 367 MDH.
- La position de change s'établit à 170 MDH avec un P&L brut de 392 MDH ;
- Le portefeuille de placement – titres s'établit à 45 MDH avec un P&L brut : 65,6 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 28,3 MDH avec un P&L brut : 109 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM s'établit à 1 615 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 5 143 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 6 116 MDH.

##### b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VaR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

##### Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH Bank a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

### IV. GESTION ACTIF – PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Contrôle Permanent, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

##### a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

##### b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
  - La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
  - La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
  - La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

**c. Limites taux**

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limites sur les gaps de taux les plus significatifs.

**d. Evaluation du risque global de taux**

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2025 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux de -200 pb, de +201 MDH soit 2,96% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +169 MDH, soit +6,43% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -184 MDH, soit -7,04% de la MNI prévisionnel.

**e. Outils de gestion du risque de taux :**

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

**f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire**

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin décembre 2025 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +56 MDH soit 0,83% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +201 MDH soit 2,96% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de +40 MDH soit 0,59% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de +33 MDH soit 0,48% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de +26 MDH soit 0,39% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de +184 MDH soit 2,70% des fonds propres de base T1.

**Risque de Liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

**a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité**

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

**b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité**

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
  - La mise en place en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

**c. Limites liquidité**

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limites du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

**d. Le ratio de liquidité**

Le ratio LCR en social s'établit à 154% à fin décembre 2025 contre 171% à fin décembre 2024. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 156% en décembre 2025 contre 198% à fin décembre 2024..

**e. Evaluation du risque de liquidité**

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

**f. Stress tests liquidité**

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

En 2025, CIHBANK a renforcé davantage son dispositif de suivi des risques financiers à travers la mise en place de stress tests internes sur la liquidité, en complément des stress tests réglementaires.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarios avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2025, les actifs liquidés et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

**Couverture des gaps de taux et de liquidité.**

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;

- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;

- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;

- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

**Suivi des risques de taux et de liquidité**

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

**RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS**

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2025 s'établissent à 13,606 milliards de dirhams contre 10,749 milliards de dirhams à fin décembre 2024, soit une augmentation de 2,86 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 10,583 milliards de dirhams intégrant 6,34 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 2,97 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués, de 748 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 millions de dirhams, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 470 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 3,03 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit :

En MDH	Déc.-25 Réalisé	Juin-26 P*	Déc.-26 P*	Juin-27 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,63 %	9,28 %	9,37 %	9,25 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	9,68 %	9,43 %	9,49 %	9,43 %

\* Prévisionnel

Au 31 décembre 2025, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,38% contre 13,70% au 31 décembre 2024.

EN KDH	Déc.-25
Fonds Propres CET1	9 159 401
Fonds Propres Additionnels	1 459 663
Fonds Propres TIER 1	10 619 064
Fonds Propres TIER 2	3 025 861
Fonds Propres Admissibles	13 644 925
Total des Actifs Pondérés	94 625 225
Risques de Crédit pondérés	83 857 128
Risques de Marché pondérés	1 624 546
Risques Opérationnels pondérés	9 143 551
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8 %)	9,68 %
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9 %)	11,22 %
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12 %)	14,42 %

**CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES**

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2025.

➤ Au 31/12/2025

Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
18/05/2018	4,02%	10	82 600
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,07%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,88%	10	500 000
07/06/2024	4,44%	10	350 000
07/06/2024	2,70%	10	650 000
28/11/2025	3,56%	10	500 000
28/11/2025	2,78%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	4,96%	10	350 000
28/07/2022	4,33%	10	800 000

**RISQUE DE CRÉDIT**

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2025 représentent 83,8 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 6,7 milliards de dirhams.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2025, les risques pondérés au titre du risque de marché représentent 1,6 milliards de dirhams pour une exigence en fonds propres de 130 millions de dirhams.

**RISQUE OPÉRATIONNEL**

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 9,14 milliards de dirhams au 31 décembre 2025 pour une exigence en fonds propres de 731,5 millions de dirhams.

**ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.**

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin décembre 2025, les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 2,21 milliards de dirhams, les actifs pondérés s'élèvent à 14,15 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité global en consolidé s'établit à 15,66%.

## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

### ➤ BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	déc-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	5 491 398	5 422 122
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>9 140 882</b>	<b>10 427 090</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 426 958	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 713 924	1 667 271
Instruments dérivés de couverture	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>918 302</b>	<b>833 066</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 655	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	873 647	788 390
Titres au coût amorti	11 410 454	9 061 996
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 268 533	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 137 266	101 209 734
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	700 375	824 871
Actifs d'impôt différé	854 041	794 174
Comptes de régularisation et autres actifs	3 478 256	2 301 086
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	66 232	63 416
Immeubles de placement	2 073 482	1 922 978
Immobilisations corporelles	3 991 476	3 658 718
Immobilisations incorporelles	860 965	743 776
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>163 688 195</b>	<b>140 971 389</b>

### ➤ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	déc-25	déc-24
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	5 433 142	5 096 971
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-2 051 030	-2 101 040
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>3 382 112</b>	<b>2 995 931</b>
Commissions (produits)	1 251 142	916 156
Commissions (charges)	-786 649	-491 573
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>464 492</b>	<b>424 582</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 111 689</b>	<b>973 840</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	367 929	303 589
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	743 760	670 251
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>38 361</b>	<b>34 590</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	38 361	34 590
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	783 090	643 591
Charges des autres activités	-357 219	-333 028
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 422 526</b>	<b>4 739 507</b>
Charges générales d'exploitation	-2 088 001	-1 869 866
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-240 029	-210 090
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 094 496</b>	<b>2 659 550</b>
Coût du risque de crédit	-1 209 369	-1 071 601
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 885 127</b>	<b>1 587 949</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	64 016	61 115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	93 035	-48 352
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 042 179</b>	<b>1 600 712</b>
Impôts sur les bénéfices	-821 700	-634 671
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 220 478</b>	<b>966 041</b>
Résultats Minoritaires	131 117	90 163
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 089 362</b>	<b>875 878</b>
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	30,6	27,8
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	3,7	2,9

### ➤ BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	déc-25	déc-24
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 593 538	18 864 940
Dettes envers la clientèle	99 499 965	84 466 604
Titres de créance émis	14 096 216	13 241 997
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	752 381	657 983
Passifs d'impôts différés	438 708	369 380
Compte de régularisation et autres passifs	8 063 077	8 613 057
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	640 111	628 012
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 872 712	5 691 969
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 731 487</b>	<b>8 437 448</b>
Capital et réserves liées	3 560 562	3 149 728
<b>Réserves consolidées</b>	<b>5 677 750</b>	<b>4 094 864</b>
Réserves consolidées - Part du groupe	4 845 848	3 392 479
Réserves consolidées - Part des minoritaires	831 902	702 385
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>272 696</b>	<b>226 815</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	272 696	226 815
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 220 478</b>	<b>966 041</b>
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	1 089 362	875 878
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	131 117	90 163
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>163 688 195</b>	<b>140 971 389</b>

### ➤ FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	déc-25	déc-24
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 042 179</b>	<b>1 600 712</b>
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	305 118	265 212
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	905 587	1 074 955
+/- dotations nettes aux provisions	22 078	[48 137]
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	[64 016]	[61 115]
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	[12 362]	374 315
+/- autres mouvements	[9 711]	[2 198]
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 146 692</b>	<b>1 603 032</b>
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 775 056	3 144 533
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	[2 992 772]	[1 789 738]
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	[184 881]	[5 650 973]
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	[1 668 625]	3 137 431
Impôts	[832 147]	[746 650]
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>[3 903 369]</b>	<b>[1 905 397]</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>[714 499]</b>	<b>1 298 347</b>
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	[130 198]	[392 579]
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	[547 501]	[391 855]
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	[677 699]	[784 434]
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 280 731	[181 708]
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	180 743	1 245 445
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>1 461 474</b>	<b>1 063 737</b>
<b>Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>69 277</b>	<b>1 577 650</b>
<b>COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 422 122	3 844 472
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 422 122	3 844 472
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>5 491 398</b>	<b>5 422 122</b>
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 491 398	5 422 122
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>69 277</b>	<b>1 577 650</b>

➤ **CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au : 2024.décembre</b>	<b>3 051 978</b>	-	-	<b>4 183 198</b>	<b>232 160</b>	<b>7 467 336</b>	<b>792 427</b>	<b>8 259 763</b>
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-	85 159	-5 345	177 564	121	177 685
<b>Capitaux propres corrigés : 2024.décembre</b>	<b>3 149 728</b>	-	-	<b>4 268 357</b>	<b>226 815</b>	<b>7 644 900</b>	<b>792 548</b>	<b>8 437 448</b>
<b>Opérations sur capital</b>	<b>410 834</b>	-	-	<b>1 269 785</b>	-	<b>1 680 619</b>	<b>85 533</b>	<b>1 766 150</b>
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-440 953	-	-440 953	-44 466	-485 420
<b>Resultat de l'exercice</b>	-	-	-	<b>1 089 362</b>	-	<b>1 089 362</b>	<b>131 117</b>	<b>1 220 478</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-28	51 794	51 765	-	51 765
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	-	-	-	<b>-28</b>	<b>51 794</b>	<b>51 765</b>	-	<b>51 765</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-208 065	-	-208 065	-	-208 065
<b>Capitaux propres au : 2025.décembre</b>	<b>3 560 562</b>	-	-	<b>5 978 457</b>	<b>278 609</b>	<b>9 817 628</b>	<b>964 731</b>	<b>10 782 358</b>
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	-43 247	-5 913	-49 160	-1 711	-50 871
<b>Capitaux propres corrigés : 2025.décembre</b>	<b>3 560 562</b>	-	-	<b>5 935 210</b>	<b>272 696</b>	<b>9 768 468</b>	<b>963 020</b>	<b>10 731 487</b>

➤ **ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES**

Portefeuille Créances sur les Établissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	6 271 417	-	-	6 271 417
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	2 883	-	-	2 883
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	106 844 523	6 255 133	11 504 365	124 604 022
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	28 779 434	170 685	587 069	29 537 188
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	544 371	421 720	5 500 665	6 466 756
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	158 440	14 872	275 584	448 895

Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	11 410 454	-	-	11 410 454
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	918 302	-	-	918 302
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

➤ **NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP**

	déc-25		déc-24	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 275 590	-	2 954 730	-
Banques centrales, CCP	3 215 808	-	2 467 392	-
<b>Total</b>	<b>5 491 398</b>	-	<b>5 422 122</b>	-

➤ **NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS**

	déc-25	déc-24
<b>A VUE</b>	<b>5 892 375</b>	<b>3 104 452</b>
Comptes ordinaires	5 419 266	3 130 285
Prêts et comptes au jour le jour	200 000	-
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	300 252	-
Autres prêts et créances	-27 143	-25 833
<b>A TERME</b>	<b>379 042</b>	<b>310 279</b>
Comptes et prêts à terme	-	258 899
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	353 956	29 798
Créances rattachées	25 085	21 582
Autres prêts et créances à terme	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>6 271 417</b>	<b>3 414 732</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 883	-2 903
<b>TOTAL NET</b>	<b>6 268 533</b>	<b>3 411 829</b>

➤ **NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS**

	déc-25	déc-24
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>9 140 882</b>	<b>10 427 090</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 426 958	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 713 924	1 667 271
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>918 302</b>	<b>833 066</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 655	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	873 647	788 390
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>135 816 253</b>	<b>113 683 560</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 268 533	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 137 266	101 209 734
Titres au coût amorti	11 410 454	9 061 996
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

➤ **NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	déc-25	déc-24
<b>Crédit de trésorerie</b>	<b>2 285 616</b>	<b>2 252 674</b>	<b>13 933 839</b>	<b>193 034</b>	<b>18 665 163</b>	<b>15 220 639</b>
comptes à vue débiteurs	1 124 656	2 252 674	2 776 364	70 497	6 224 191	4 724 098
créances commerciales sur le maroc	177 196	-	1 808 112	-	1 985 308	1 626 564
crédits à l'exportation	-	-	97 629	-	97 629	143 881
autres crédits de trésorerie	983 764	-	9 251 734	122 537	10 358 035	8 726 096
<b>Crédits à la consommation</b>	-	-	-	<b>24 084 209</b>	<b>24 084 209</b>	<b>18 900 072</b>
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>1 822 849</b>	<b>2 032 190</b>	<b>10 859 431</b>	<b>382 922</b>	<b>15 097 392</b>	<b>10 505 282</b>
<b>Crédits immobiliers</b>	<b>196 150</b>	-	<b>12 953 629</b>	<b>24 866 829</b>	<b>38 016 608</b>	<b>34 975 345</b>
<b>Autres crédits</b>	<b>9 795</b>	<b>16 477 842</b>	<b>152</b>	<b>82 124</b>	<b>16 569 913</b>	<b>17 072 288</b>
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>476 788</b>	<b>6</b>	<b>435 787</b>	<b>445</b>	<b>913 026</b>	<b>1 559 083</b>
Intérêts courus à recevoir	-	19 154	179 007	56 597	254 758	204 023
<b>Créances en souffrance</b>	<b>202</b>	<b>66 264</b>	<b>2 471 723</b>	<b>8 416 376</b>	<b>10 954 565</b>	<b>8 428 179</b>
<b>Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>-242</b>	<b>-72 336</b>	<b>-1 463 105</b>	<b>-4 931 073</b>	<b>-6 466 756</b>	<b>-5 699 805</b>
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irrelatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	6 022	-	42 365	48 387	44 629
<b>TOTAL</b>	<b>4 791 158</b>	<b>20 781 816</b>	<b>39 370 463</b>	<b>53 193 828</b>	<b>118 137 266</b>	<b>101 209 734</b>

➤ NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	déc-25	déc-24
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	5 199 329	3 269 571
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5 199 329	3 269 571
<b>Autres titres de créance</b>	<b>6 211 125</b>	<b>5 792 425</b>
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	6 211 125	5 792 425
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>11 410 454</b>	<b>9 061 996</b>

➤ NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	déc-25	déc-24
Actifs d'impôts différés	854 041	794 174
Passifs d'impôts différés	438 708	369 380
<b>Position nette</b>	<b>415 333</b>	<b>424 794</b>

➤ NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	déc-25	déc-24
impôts courants	700 375	824 871
impôts différés	854 041	794 174
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>1 554 416</b>	<b>1 619 045</b>
impôts courants	752 381	657 983
impôts différés	438 708	369 380
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>1 191 089</b>	<b>1 027 363</b>

➤ NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	déc-25			déc-24		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 395 327	460 269	1 935 059	2 189 971	416 260	1 773 711
Equipement, mobilier, installations	1 136 716	635 171	501 546	964 803	555 257	409 546
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 295 159	740 287	1 554 872	2 131 631	656 170	1 475 461
<b>TOTAL</b>	<b>5 827 203</b>	<b>1 835 727</b>	<b>3 991 476</b>	<b>5 286 406</b>	<b>1 627 688</b>	<b>3 658 718</b>

➤ NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	déc-24	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	déc-25
Valeur brute	1 194 774	-	231 752	-54 766	1 371 759
Amortissement et dépréciation	-450 998	202	-59 912	-87	-510 794
<b>NET</b>	<b>743 776</b>	<b>202</b>	<b>171 840</b>	<b>-54 853</b>	<b>860 965</b>

➤ INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres flux	déc-25
Valeur brute	388 353	57 240	-11 655	-	433 938
Amortissement et dépréciation	-349 434	-39 812	32 580	-	-356 666
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>38 919</b>	<b>17 428</b>	<b>20 925</b>	<b>-</b>	<b>77 272</b>
Valeur brute	481 393	-	-27 735	-	453 658
Amortissement et dépréciation	-76 236	-69 504	-	-	-145 739
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>405 157</b>	<b>-69 504</b>	<b>-27 735</b>	<b>-</b>	<b>307 919</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>444 076</b>	<b>-52 076</b>	<b>-6 810</b>	<b>-</b>	<b>385 191</b>

➤ NOTE-A17 - GOODWILL

	déc-24	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	déc-25
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>296 531</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>296 531</b>

➤ NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc-25	déc-24
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	344 900	395 199
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	563 945	261 859
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	809 954	706 938
Autres débiteurs et actifs divers	1 759 458	937 091
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>3 478 256</b>	<b>2 301 086</b>
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	205 879	81 843
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	4 205 880	3 325 028
Autres créditeurs et passifs divers	3 651 318	5 206 186
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>8 063 077</b>	<b>8 613 057</b>

➤ NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	66 232	160 041	314 159	310 900	64 016
Participations dans les sociétés mises en équivalence	66 232	160 041	314 159	310 900	64 016

➤ NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute déc-24	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute déc-25
Immeubles de placements	1 922 978	539 248	-296 565	-92 179	2 073 482
<b>TOTAL</b>	<b>1 922 978</b>	<b>539 248</b>	<b>-296 565</b>	<b>-92 179</b>	<b>2 073 482</b>

➤ ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	déc-25	déc-24
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 991 476</b>	<b>3 658 718</b>
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	77 272	38 919
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>860 965</b>	<b>743 776</b>
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	307 919	405 157

➤ PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

	déc-25	déc-24
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>8 063 077</b>	<b>8 613 057</b>
Dont: dettes locatives	59 989	73 077

➤ DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

	déc-25	déc-24
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-2 051 030</b>	<b>-2 101 040</b>
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-18 291	-21 355
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-240 029</b>	<b>-210 090</b>
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-8 580	-10 158

(En milliers MAD)

➤➤ NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	déc-25	déc-24
Salaires	690 145	640 797
Charges du personnel des exercices antérieurs	3	76
Cotisations sociales	238 765	220 906
Autres rémunérations du personnel	120 936	93 873
<b>Total</b>	<b>1 049 849</b>	<b>955 652</b>

Montant (Provisions)	déc-24
<b>Montant (Provisions) au 1<sup>er</sup> Janvier 2024</b>	<b>(179 002)</b>
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19 094)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11 550
OCl	2
Variation de périmètre	0
Business combination (seulement si significatif)	0
Ecart de conversion	0
<b>Montant (Provisions) au 31 Décembre 2024</b>	<b>(184 518)</b>

Montant (Provisions)	déc-25
<b>Montant (Provisions) au 1<sup>er</sup> Janvier 2025</b>	<b>(184 518)</b>
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(36 501)
Reprise pour utilisation / prestations payées	10 420
OCl	20 912
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
<b>Montant (Provisions) au 31 Décembre 2025</b>	<b>(189 687)</b>

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	déc-25	déc-24	déc-25	déc-24
<b>Engagement net</b>	<b>63 813</b>	<b>64 273</b>	<b>107 590</b>	<b>100 874</b>
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
<b>Actif/Provision net figurant au bilan</b>	<b>63 813</b>	<b>64 273</b>	<b>107 590</b>	<b>100 874</b>

(En %)

➤➤ SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	déc-25	déc-24	déc-25	déc-24
Sensibilité de l'engagement	-7%	-6%	-8%	-7%
Sensibilité du coût des services	-12%	-10%	-14%	-11%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	15%	16%	13%	14%

➤➤ NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	déc-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	-	710 404	181 143	71 845	963 392	818 244
Valeur données en pension	9 876 353	-	-0	-	9 876 353	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	9 876 353	-	-0	-	9 876 353	9 609 315
Emprunts de trésorerie	2 958 000	7 519 939	721 261	171 394	11 370 594	6 976 409
- au jour le jour	-	1 607 120	144 261	171 394	1 922 775	148 099
- à terme	2 958 000	5 912 819	577 000	-	9 447 819	6 828 310
Emprunts financiers	-	4 292	88 715	1 189 703	1 282 711	1 355 638
Autres dettes	-	26 113	-	-	26 113	26 228
Intérêts courus à payer	-	51 285	23 091	-1	74 376	79 106
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>12 834 353</b>	<b>8 312 034</b>	<b>1 014 211</b>	<b>1 432 941</b>	<b>23 593 538</b>	<b>18 864 940</b>

➤➤ NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	déc-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	960 971	2 627 894	16 809 808	41 871 326	62 269 999,44	51 944 222
Comptes d'épargne	-	-	-	12 261 807	12 261 807,33	11 210 284
Dépôts à terme	214 600	1 779 770	3 299 189	9 014 177	14 307 735,37	13 550 731
Autres comptes créditeurs	12 562	7 484	672 133	3 868 979	4 561 157,22	3 627 494
Intérêts courus à payer	290	35 067	85 159	57 278	177 794,24	200 615
Autres dettes envers la clientèle	20 998	-1 419 975	3 133 103	4 187 346	5 921 471,62	3 933 257
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 421</b>	<b>3 030 240</b>	<b>23 999 391</b>	<b>71 260 913</b>	<b>99 499 965</b>	<b>84 466 604</b>

➤➤ NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	déc-24	Augmentation	Diminution	déc-25
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	13 015 567	2 786 500	-2 335 000	13 882 167
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	120 252	-	-	95 258
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	106 178	-	-	118 792
<b>Total</b>	<b>13 241 997</b>	<b>2 786 500</b>	<b>-2 335 000</b>	<b>14 096 216</b>

➤➤ NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres	déc-25
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	-	-	-	185 539
Provisions pour risques et charges	257 955	27 665	-43 975	23 239	264 885
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	184 518	36 501	-10 420	-20 912	189 687
<b>TOTAL</b>	<b>628 012</b>	<b>64 166</b>	<b>-54 395</b>	<b>2 327</b>	<b>640 111</b>

➤➤ NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	déc-25	déc-24
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 250 000	4 276 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 550 000	1 300 000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	72 712	115 969
<b>TOTAL</b>	<b>5 872 712</b>	<b>5 691 969</b>

➤➤ RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>ACTIF</b>	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-4 505 663
Comptes de régularisation et autres actifs	-21 439
<b>PASSIF</b>	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-533 972,50
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
<b>RESULTAT</b>	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-79 349
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	76 362
Commissions (produits)	-38 308
Commissions (charges)	18 461
Autres	25 260

➤ SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total déc-25
<b>TOTAL BILAN</b>	143 051 539	25 282 834	380 223	-5 026 401	163 688 195
Dont	-	-	-	-	-
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	5 467 921	23 466	12	-	5 491 398
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	8 226 085	182 873	66 708	-2 207 132	6 268 533
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	99 005 203	21 395 914	34 680	-2 298 531	118 137 266
Immobilisations corporelles	1 150 136	2 001 161	840 180	-	3 991 476
Immobilisations incorporelles	803 100	57 136	730	-	860 965
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 895 303	9 055 593	13 528	-4 370 886	23 593 538
Dettes envers la clientèle	93 466 723	6 150 348	4 437	-121 543	99 499 965
Titres de créance émis	8 342 258	5 753 958	-	-	14 096 216
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 360 507	512 205	-	-	5 872 712
<b>Capitaux propres</b>	9 292 954	1 178 525	260 008	-	10 731 487

COMPTE DE RÉSULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total déc-25
Marges d'intérêt	2 518 812	870 529	-4 242	-2 987	3 382 112
Marge sur commissions	429 550	54 817	-28	-19 846	464 492
Produit net bancaire	4 223 370	967 709	310 874	-79 427	5 422 526
Résultat d'exploitation	1 234 390	371 844	273 479	5 413	1 885 127
Résultat net	709 974	217 252	293 252	-	1 220 478
Résultat net part du groupe	677 798	144 038	267 526	-	1 089 362

➤ ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	déc-25	déc-24
<b>Engagements de financements et de garantie donnés</b>	<b>33 402 029</b>	<b>20 433 775</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	21 908 487	12 167 941
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 764 534	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 628 701	8 249 242
<b>Engagements de financements et de garantie reçus</b>	<b>15 238 667</b>	<b>15 372 527</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	813 500	807 685
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 425 167	14 564 842

➤ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	déc-25		déc-24		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

➤ NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	déc-25	déc-24
Sur opérations avec les établissements de crédit	124 278	127 001
Sur opérations avec la clientèle	4 932 488	4 600 417
Intérêts courus et échus sur titres de créance	12 562	614
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	313 858	337 823
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	49 956	31 116
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>5 433 142</b>	<b>5 096 971</b>
Sur opérations avec les établissements de crédits	267 010	200 700
Sur opérations avec la clientèle	937 093	974 055
Titres de créance	208 098	215 462
Titres au coût amorti	13 626	15 151
Sur dettes représentées par titres	429 495	476 731
Sur dettes subordonnées	195 533	218 205
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	175	737
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>2 051 030</b>	<b>2 101 040</b>
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>3 382 112</b>	<b>2 995 931</b>

➤ NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	déc-25	déc-24
<b>GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV</b>	<b>1 150 050</b>	<b>1 008 430</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 111 689	973 840
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	367 929	303 589
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	743 760	670 251
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>38 361</b>	<b>34 590</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	38 361	34 590

➤ NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>180 894</b>	<b>106 220</b>	<b>74 674</b>	<b>172 265</b>	<b>51 104</b>	<b>121 161</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 761	5 210	-2 450	2 534	2 500	34
Sur opérations avec la clientèle	125 992	-	125 992	118 946	-	118 946
Sur opérations sur titres	1 307	1 061	246	1 846	1 568	278
Sur opérations de change	50 835	99 949	-49 114	48 939	47 036	1 903
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 070 248</b>	<b>680 429</b>	<b>389 819</b>	<b>743 891</b>	<b>440 470</b>	<b>303 421</b>
Produits nets de gestions d'OPCVM	19 078	-	19 078	16 732	-	16 732
Produits nets sur moyens de paiement	801 990	-	801 990	522 068	-	522 068
Autres	249 180	680 429	-431 249	205 092	440 470	-235 378
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>1 251 142</b>	<b>786 649</b>	<b>464 492</b>	<b>916 156</b>	<b>491 573</b>	<b>424 582</b>

➤ NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc-25	déc-24
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	1 117	4 909
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-550	-882
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	781 973	638 682
Autres charges	-356 669	-332 146
<b>Produits et charges des autres activités</b>	<b>425 871</b>	<b>310 563</b>

➤ NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc-25	déc-24
Charges de personnel	1 049 849	955 652
Impôts et taxes	50 633	46 092
Services extérieurs et autres charges	987 519	868 122
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 088 001</b>	<b>1 869 866</b>

➤ NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	déc-25	déc-24
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-244 285,13	-208 925,12
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4 256,43	-1 165
<b>Total dotations</b>	<b>-240 028,69</b>	<b>-210 090,03</b>

➤ NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	déc-25	déc-24
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>1 717 505</b>	<b>1 515 476</b>
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 689 839	1 490 800
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	27 665	24 675
<b>Reprises de provisions</b>	<b>766 287</b>	<b>591 774</b>
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	730 366	513 156
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	35 921	78 618
<b>Variation des provisions</b>	<b>951 217</b>	<b>923 702</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	277 894	168 157
Récupération sur prêts et créances amorties	-19 742	-20 258
Autres pertes	-	-
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>1 209 369</b>	<b>1 071 601</b>

➤ NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	déc-25	déc-24
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>-23 628</b>	<b>-39 084</b>
Plus value de cession	-18 736	-33 860
Moins value de cession	-4 892	-5 225
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>-</b>	<b>-54 355</b>
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-54 355
Gains ou pertes sur autres actifs	116 663	45 088
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>93 035</b>	<b>-48 352</b>

➤ NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	déc-25	déc-24
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
<b>Variations de valeur des écarts d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

➤ NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	déc-25	déc-24
Charge d'impôts exigibles	-832 147	-746 650
Charge d'impôts différés	10 447	111 979
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>-821 700</b>	<b>-634 671</b>

Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	2 042 179	1 600 712
Taux d'impôt théorique	39,25%	38,50%
Impôt théorique	-801 555	-616 274
Ecart taux mère/filiales	32 465	27 023
Effet différences permanentes	1 361 903	-118 541
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-1 414 513	73 121
<b>Charge effective d'impôts</b>	<b>-821 700</b>	<b>-634 671</b>

➤ NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc-25	déc-24
<b>Résultat net</b>	<b>1 220 478</b>	<b>966 041</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	45 881	41 247
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	45 881	41 247
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Total cumulé</b>	<b>1 266 359</b>	<b>1 007 288</b>
part du groupe	1 135 242	917 125
part des minoritaires	131 117	90 163

➤ NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	déc-25	déc-24
Résultat net part du Groupe	1 089 362	875 878
Nombre d'actions ordinaires émises	35 605 624	31 497 283
<b>Résultat par action de base et dilué en dh</b>	<b>31</b>	<b>28</b>

**forvis mazars**

76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca-Maroc

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca

GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER  
(Groupe CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 10.731.487, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.220.478.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 5 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS

**forvis mazars**  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous  
Associé

DELOITTE AUDIT

**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, La Marina  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 18 / 05 22 22 47 34

Hicham Belemqadem  
Associé

## Etat A1 : État des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

### PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

### CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

#### Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

#### Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al-Maghrib. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses ;
  - 50 % pour les créances douteuses ;
  - 100 % pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

### PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

#### Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

#### Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

#### Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

#### Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

### OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

### DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2025 une provision pour risques généraux d'un montant de 670 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

### PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

#### Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

#### Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2025

### ➤ BILAN ACTIF

Libellé	déc-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 289 292	4 216 702
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 015 345	4 073 478
- A vue	2 475 743	1 497 171
- A terme	4 539 602	2 576 307
Créances sur la clientèle	87 376 174	76 925 828
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	21 455 161	17 711 388
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	16 371 315	10 739 847
- Crédits et financements participatifs immobiliers	31 386 260	28 382 046
- Autres crédits et financements participatifs	18 163 439	20 092 547
Créances acquises par affectage	934 208	1 542 098
Titres de transaction et de placement	9 078 913	10 405 797
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 423 129	2 770 699
- Autres titres de créance	63 126	45 007
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	7 592 658	7 590 091
Autres actifs	4 276 965	3 914 859
Titres d'investissement	11 410 454	9 061 996
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 199 329	3 202 142
- Autres titres de créance	6 211 125	5 859 854
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 587 150	2 376 315
- Participation dans les entreprises liées	2 139 091	1 931 026
- Autres titres de participation et emplois assimilés	448 059	445 289
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	1 005 792	560 017
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	398 005	268 520
Immobilisations corporelles	1 437 094	1 416 450
<b>Total de l'Actif</b>	<b>129 809 393</b>	<b>114 762 061</b>

### ➤ BILAN PASSIF

Libellé	déc-25	déc-24
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 959 748	13 531 143
- A vue	2 551 344	605 290
- A terme	14 408 404	12 925 853
Dépôts de la clientèle	85 505 103	73 663 349
- Comptes à vue créditeurs	56 895 873	47 924 204
- Comptes d'épargne	12 261 832	11 210 309
- Dépôts à terme	11 929 900	11 944 997
- Autres comptes créditeurs	4 417 498	2 583 839
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8 342 258	7 952 152
- Titres de créance négociables	8 342 258	7 952 152
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 800 488	5 281 006
Provisions pour risques et charges	1 007 550	2 038 765
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 360 507	5 410 426
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	3 098 435	2 028 708
Capital	3 560 562	3 149 728
- Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 256 047	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	918 696	750 043
<b>Total du passif</b>	<b>129 809 393</b>	<b>114 762 061</b>

### ➤ HORS BILAN

Libellé	déc-25	déc-24
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>32 620 148</b>	<b>18 738 979</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 126 606	10 473 145
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 764 534	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 628 701	8 249 242
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>15 029 624</b>	<b>15 169 134</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 615	604 450
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 425 008	14 564 684
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

### ➤ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-25	déc-24
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>6 913 651</b>	<b>6 483 753</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157 054	166 729
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 590 813	3 581 659
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	312 881	340 290
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	393 440	314 283
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 003 765	692 677
Autres produits bancaires	1 455 699	1 388 115
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 701 288</b>	<b>2 660 897</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	336 066	329 945
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	946 023	1 024 419
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	230 813	326 266
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 188 386	980 268
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 212 363</b>	<b>3 822 856</b>
Produits d'exploitation non bancaire	142 035	61 625
Charges d'exploitation non bancaire	33 992	14 739
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 842 625</b>	<b>1 696 909</b>
Charges de personnel	734 043	686 290
Impôts et taxes	39 038	34 609
Charges externes	837 380	776 201
Autres charges générales d'exploitation	47 591	36 512
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	184 574	163 298
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>2 774 919</b>	<b>1 278 682</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 226 966	876 500
Pertes sur créances irrécouvrables	249 893	51 487
Autres dotations aux provisions	298 060	350 695
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>1 914 758</b>	<b>501 137</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	499 143	270 631
Récupérations sur créances amorties	16 767	17 303
Autres reprises de provisions	1 398 848	213 202
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 617 620</b>	<b>1 395 287</b>
Produits non courants	2	31
Charges non courants	94 343	104 615
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 523 279</b>	<b>1 290 703</b>
Impôts sur les résultats	604 583	540 660
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>918 696</b>	<b>750 043</b>

### ➤ ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-25	déc-24
+ Intérêts et produits assimilés	4 060 747	4 088 677
- Intérêts et charges assimilées	1 512 902	1 680 629
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 547 845</b>	<b>2 408 048</b>
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>Résultat des opérations d'Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	1 056 001	743 284
- Commissions servies	641 928	387 900
<b>Marge sur commissions</b>	<b>414 073</b>	<b>355 384</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	367 929	303 304
+ Résultat des opérations sur titres de placement	108 927	94 473
+ Résultat des opérations de change	524 184	490 239
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-170	-1 590
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>1 000 870</b>	<b>886 427</b>
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	439 866	350 018
- Diverses autres charges bancaires	190 292	177 022
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 212 363</b>	<b>3 822 856</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	500
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	142 035	61 625
- Autres charges d'exploitation non bancaire	33 992	14 739
- Charges générales d'exploitation	1 842 625	1 696 909
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 477 781</b>	<b>2 173 332</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 960 949	-640 053
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	1 100 788	-137 992
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 617 620</b>	<b>1 395 287</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-94 341</b>	<b>-104 584</b>
- Impôts sur les résultats	604 583	540 660
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>918 696</b>	<b>750 043</b>

➤ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	déc-25	déc-24
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>918 696</b>	<b>750 043</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	184 574	163 298
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	199 345	134 046
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	1 364 209	68 128
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	17 108	9 075
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 368	4 986
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-77 335</b>	<b>975 169</b>
- Bénéfices distribués	440 962	427 277
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-518 297</b>	<b>547 892</b>

➤ ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

➤ ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

➤ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	déc-25	déc-24
Produits d'exploitation bancaire perçus	6 913 651	6 483 753
Récupérations sur créances amorties	16 767	17 303
Produits d'exploitation non bancaire perçus	142 035	61 625
Charges d'exploitation bancaire versées	(2 701 288)	(2 660 897)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(33 992)	(14 739)
Charges générales d'exploitation versées	(1 842 625)	(1 696 909)
Impôts sur les résultats versés	(604 583)	(540 660)
<b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>1 889 964</b>	<b>1 649 475</b>
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(2 941 867)	1 922 692
Créances sur la clientèle	(10 450 346)	(5 950 891)
Titres de transaction et de placement	1 326 884	(3 471 483)
Autres actifs	(362 106)	(239 358)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 428 605	1 690 491
Dépôts de la clientèle	11 841 754	7 541 998
Titres de créance émis	390 106	(3 437 731)
Autres passifs	(1 480 518)	2 526 449
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>1 752 511</b>	<b>582 166</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 642 475</b>	<b>2 231 641</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	(2 559 293)	(1 553 934)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(150 129)	(410 323)
Intérêts perçus	(1 785 761)	-
Dividendes perçus	296 532	238 417
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(4 198 651)</b>	<b>(1 725 840)</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	1 000 000
Emission d'actions	1 069 727	349 945
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(440 962)	(427 277)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>628 765</b>	<b>922 668</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>72 589</b>	<b>1 428 469</b>
<b>TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 216 702</b>	<b>2 788 234</b>
<b>TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 289 292</b>	<b>4 216 702</b>

➤ CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total déc-25	Total déc-24
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	<b>2 353 135</b>	-	<b>654 415</b>	<b>1 294 503</b>	<b>4 302 053</b>	<b>3 211 087</b>
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>	-	-	<b>1 153 507</b>	-	<b>1 153 507</b>	<b>529 763</b>
- au jour le jour	-	-	300 252	-	300 252	-
- à terme	-	-	853 255	-	853 255	529 763
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>	-	<b>200 000</b>	-	-	<b>200 000</b>	<b>258 899</b>
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	200 000	-	-	200 000	258 899
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>	-	<b>2 837 693</b>	<b>850 659</b>	-	<b>3 688 352</b>	<b>1 791 818</b>
<b>CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	-	-	<b>-514</b>	-	<b>-514</b>	<b>17 309</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	-	<b>23 247</b>	<b>1 836</b>	-	<b>25 083</b>	<b>21 557</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 353 135</b>	<b>3 060 940</b>	<b>2 659 902</b>	<b>1 294 503</b>	<b>9 368 480</b>	<b>5 830 434</b>

➤ CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total déc-25	Total déc-24
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 285 615</b>	<b>2 252 674</b>	<b>14 189 106</b>	<b>193 034</b>	<b>18 920 429</b>	<b>15 393 772</b>
- Comptes à vue débiteurs	1 124 655	2 252 674	2 768 600	70 497	6 216 426	4 721 259
- Créances commerciales sur le Maroc	177 196	-	1 804 753	-	1 981 949	1 690 118
- Crédits à l'exportation	-	-	97 630	-	97 630	80 114
- Autres crédits de trésorerie	983 764	-	9 518 123	122 537	10 624 424	8 902 281
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION</b>	-	-	-	<b>2 489 405</b>	<b>2 489 405</b>	<b>2 258 785</b>
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 489 405	2 489 405	2 258 785
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT</b>	<b>1 822 849</b>	<b>2 407 752</b>	<b>11 649 864</b>	<b>382 922</b>	<b>16 263 387</b>	<b>10 670 506</b>
- Crédits à l'équipement	1 822 849	2 407 752	11 649 864	382 922	16 263 387	10 670 506
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	<b>196 150</b>	-	<b>12 255 133</b>	<b>18 932 121</b>	<b>31 383 404</b>	<b>28 366 100</b>
- Crédits immobiliers	196 150	-	12 255 133	18 932 121	31 383 404	28 366 100
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>240 542</b>	<b>14 434 360</b>	<b>3 744</b>	-	<b>14 678 646</b>	<b>17 141 825</b>
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE</b>	<b>476 788</b>	-	<b>457 420</b>	-	<b>934 208</b>	<b>1 542 098</b>
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	-	<b>16 944</b>	<b>162 708</b>	<b>5 118</b>	<b>184 770</b>	<b>161 061</b>
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>27</b>	<b>13 954</b>	<b>1 325 970</b>	<b>2 116 182</b>	<b>3 456 133</b>	<b>2 933 778</b>
- Créances pré-douteuses	-	-	4 524	268 856	273 380	454 661
- Créances douteuses	-	12 565	755 109	133 739	901 413	316 598
- Créances compromises	27	1 389	566 337	1 713 587	2 281 340	2 162 519
<b>TOTAL</b>	<b>5 021 971</b>	<b>19 125 684</b>	<b>40 043 945</b>	<b>24 118 782</b>	<b>88 310 383</b>	<b>78 467 926</b>

➤ VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total déc-25	Total déc-24
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTÉS</b>	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES NON COTÉS</b>	2 188 571	8 852 654	7 592 658	1 758 864	20 392 747	19 341 079
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	6 593 673	-	-	6 593 673	5 942 084
Obligations	45 000	2 258 981	-	-	2 303 981	2 168 681
Autres titres de créance	2 143 571	-	-	1 758 864	3 902 435	3 640 223
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	7 592 658	-	7 592 658	7 590 091
<b>ICNE</b>	37 421	56 855	2 346	-	96 621	126 714
<b>TOTAL</b>	<b>2 225 992</b>	<b>8 909 509</b>	<b>7 595 004</b>	<b>1 758 864</b>	<b>20 489 368</b>	<b>19 467 793</b>

➤ VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	7 425 991	8 761 169	8 761 169	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 423 129	1 423 129	1 423 129	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	18 099	18 099	18 099	-	-	-
Titres de propriété	5 984 763	5 984 763	5 984 763	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	1 652 895	1 652 895	1 652 895	225	61 334	61 334
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 000	45 000	45 000	76	21	21
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 607 895	1 607 895	1 607 895	149	61 313	61 313
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	11 313 860	11 313 860	11 313 860	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 170 543	5 170 543	5 170 543	-	-	-
Obligations	2 258 981	2 258 981	2 258 981	-	-	-
Autres titres de créance	3 884 336	3 884 336	3 884 336	-	-	-

➤ DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	404 213
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	404 213
Débiteurs divers	780 059
- Sommes dues par l'Etat	679 318
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	100 741
Valeurs et emplois divers	1 975 174
- Valeurs et emplois divers	1 975 174
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	229 271
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 052
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	448 051
- Produits à recevoir	407 633
- Charges constatées d'avance	40 418
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	307 888
Créances en souffrance sur opérations diverses	81 845
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	83 587
<b>TOTAL</b>	<b>4 276 965</b>

➤ TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2025

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 décembre 2025			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
<b>PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>			<b>14 764 500</b>		<b>2 592 379</b>	<b>453 293</b>	<b>2 139 086</b>		<b>2 868 663</b>	<b>343 534</b>	<b>199 802</b>
SOFAC	242 017 500	100	1 605 151	66,30%	689 782	-	689 782	31/12/2025	1 332 068	185 009	70 182
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2025	570 786	57 550	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 198	-10 091	-
LE TIVOLI DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	74 171	74 171	-	-	-	-	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2025	1 961	1 272	35 196
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2025	45 498	44 289	34 500
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2024	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	35 000 000	100	999 994	99,99%	99 999	-	99 999	31/12/2025	67 575	-5 340	-
HMSI (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2024	771	9	-
CIH CAPITAL MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	69 540	-	69 540	31/12/2025	23 921	18 132	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2025	868 557	59 184	59 925
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>			<b>6 409 091</b>		<b>454 895</b>	<b>6 833</b>	<b>448 063</b>		<b>6 270 065</b>	<b>605 349</b>	<b>96 730</b>
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2024	4 029 546	456 351	34 964
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2025	168 424	160 041	61 200
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2024	200 593	20 290	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	114
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2024	13 839	1 499	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2024	796 871	43 867	451
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2024	366 080	15 812	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC	-	-	-	-	2 770	-	2 770	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	-	915	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2024	67 261	8 965	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2025	593 443	-101 833	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE MOUCHARAKA</b>											
Moucharaka fixe											
Moucharaka dégressive											
<b>TITRES DE MOUDARABA</b>											
Moucharaba restreinte											
Moucharaba non restreinte											
<b>TOTAL</b>			<b>21 173 591</b>		<b>3 047 274</b>	<b>460 125</b>	<b>2 587 148</b>		<b>9 138 727</b>	<b>948 882</b>	<b>296 532</b>

➤ CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	1 005 792	1 005 792	-	-	-	1 005 792	560 017
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	1 005 792	1 005 792	-	-	-	1 005 792	560 017
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
<b>Créances subordonnées en souffrance</b>							
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>468 573</b>	<b>170 655</b>	<b>318</b>	<b>638 910</b>	<b>200 053</b>	<b>41 302</b>	<b>-</b>	<b>241 355</b>	<b>397 555</b>
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	390 830	170 655	318	561 167	199 953	41 302	-	241 255	319 912
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 760 194</b>	<b>182 233</b>	<b>24 922</b>	<b>2 905 215</b>	<b>1 348 080</b>	<b>141 279</b>	<b>-</b>	<b>1 489 359</b>	<b>1 415 856</b>
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 207 864</b>	<b>61 617</b>	<b>-</b>	<b>1 269 481</b>	<b>365 345</b>	<b>34 872</b>	<b>-</b>	<b>400 217</b>	<b>869 264</b>
Terrain d'exploitation	259 072	-	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation. Bureaux	765 886	47 092	-	812 978	274 916	28 530	-	303 446	509 531
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	182 091	14 525	-	196 616	89 614	6 342	-	95 956	100 660
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>597 613</b>	<b>49 743</b>	<b>104</b>	<b>647 253</b>	<b>426 159</b>	<b>53 798</b>	<b>-</b>	<b>479 957</b>	<b>167 296</b>
Mobilier de bureau d'exploitation	83 383	4 981	84	88 280	53 205	4 799	-	58 005	30 275
Matériel de bureau d'exploitation	61 534	6 287	20	67 801	49 345	4 993	-	54 338	13 463
Matériel Informatique	424 947	36 285	-	461 232	300 596	42 093	-	342 689	118 543
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 477	1 087	-	8 565	5 670	657	-	6 327	2 238
Autres matériels d'exploitation	20 272	1 103	-	21 375	17 343	1 256	-	18 599	2 776
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>942 427</b>	<b>70 873</b>	<b>24 818</b>	<b>988 481</b>	<b>556 576</b>	<b>52 608</b>	<b>-</b>	<b>609 184</b>	<b>379 297</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>71 396</b>	<b>6 861</b>	<b>264</b>	<b>50 847</b>	<b>30 618</b>	<b>1 993</b>	<b>8</b>	<b>32 603</b>	<b>18 244</b>
Terrains hors exploitation	372	-	-	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 118	-	-	2 118	940	-	-	940	1 177
Mobilier et matériel hors exploitation	40 606	5 066	239	45 434	29 583	1 922	-	31 505	13 929
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 154	1 795	26	2 923	95	71	8	157	2 766
ECART DE FUSION ACTIF	2 994	-	-	2 994	-	-	-	-	2 994
<b>TOTAL</b>	<b>3 303 157</b>	<b>359 749</b>	<b>25 504</b>	<b>3 597 966</b>	<b>1 578 751</b>	<b>184 574</b>	<b>8</b>	<b>1 763 317</b>	<b>1 834 649</b>

➤ DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>	-	-	-	400 505	161 956	562 461	369 304
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	9 876 353	-	-	-	-	9 876 353	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
- à terme	9 876 353	-	-	-	-	9 876 353	9 609 315
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>	2 958 000	2 188 368	-	144 261	171 394	5 462 023	2 425 261
- au jour le jour	-	1 607 121	-	144 261	171 394	1 922 776	144 261
- à terme	2 958 000	581 247	-	-	-	3 539 247	2 281 000
<b>DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	-	53 561	892 869	946 430	991 150
<b>AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)</b>	-	78 552	-	-	-	78 552	104 402
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>	-	33 931	-	-	-	33 931	31 711
<b>TOTAL</b>	<b>12 834 353</b>	<b>2 300 851</b>	<b>598 327</b>	<b>1 226 219</b>	<b>16 959 750</b>	<b>13 531 143</b>	

➤ TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	Valeur comptable brute	CUM AMORT	VNC	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	293 616	8	293 608	403 060	124 114	14 661
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>293 616</b>	<b>8</b>	<b>293 608</b>	<b>403 060</b>	<b>124 114</b>	<b>14 661</b>

➤ DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	934 572	2 612 503	11 722 701	41 626 090	56 895 866	47 924 197
Comptes d'épargne	-	-	-	12 261 832	12 261 832	11 210 284
Dépôts à terme	214 600	344 800	2 462 385	8 760 227	11 782 012	11 765 356
Autres comptes créditeurs	33 850	79 594	1 825 876	2 478 178	4 417 498	2 568 354
Intérêts courus à payer	-	-	147 896	-	147 896	195 159
<b>TOTAL</b>	<b>1 183 022</b>	<b>3 036 897</b>	<b>16 158 858</b>	<b>65 126 327</b>	<b>85 505 104</b>	<b>73 663 349</b>

➤ DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	5 300 000	-	4 300 000	1 000 000	-	-	5 300 000	5 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	60 507	-	60 507	-	-	-	60 507	110 426

➤ TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600,00	82 600,00	2 074,19	84 674
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400,00	39 400,00	70,10	39 470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,07	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	15/12/2026	960 600,00	960 600,00	1 392,60	961 993
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400,00	417 400,00	10 481,43	427 881
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,88	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	18/05/2028	500 000,00	500 000,00	9 120,00	509 120
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000,00	350 000,00	8 855,67	358 856
Obligations subordonnées	07/06/2024	2,70	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	07/06/2034	650 000,00	650 000,00	10 140,00	660 140
Obligations subordonnées	28/11/2025	3,56	Taux Fixe		65	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	1 658,08	501 658
Obligations subordonnées	28/11/2025	2,78	Taux Revisable	Annual	55	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	1 312,78	501 313
Obligations subordonnées	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	150 000,00	150 000,00	102,41	150 102
Obligations subordonnées	28/12/2018	4,96	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	350 000,00	350 000,00	192,89	350 193
Obligations subordonnées	28/07/2022	4,33	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/07/2032	800 000,00	800 000,00	15 106,89	815 107
<b>SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>	<b>60 507</b>	<b>5 360 507</b>
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	2 246	190 246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	6 589	491 589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	2 827	983 827
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	827	50 827
CDN	24/05/2022	2,54	Taux Revisable	Annual	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	32 032	2 077 032
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	7 376	217 376
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	3 186	296 186
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	3 885	348 885
CDN	30/04/2025	2,92	Taux Fixe		35	5	In Fine	30/04/2030	1 200 000	1 200 000	23 616	1 223 616
CDN	23/10/2025	2,47	Taux Fixe		25	1	In Fine	22/10/2026	660 000	660 000	3 170	663 170
CDN	23/10/2025	2,58	Taux Revisable	Annual	35	5	In Fine	23/10/2030	975 000	975 000	4 891	979 891
CDN	23/10/2025	2,95	Taux Fixe		35	5	In Fine	23/10/2030	815 000	815 000	4 611	819 611
<b>SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT</b>									<b>8 247 000</b>	<b>8 247 000</b>	<b>95 258</b>	<b>8 342 258</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>									<b>13 547 000</b>	<b>13 547 000</b>	<b>155 765</b>	<b>13 702 765</b>

➤ DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	205 879
Dettes sur titres	279 465
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1 238 341</b>
- Sommes dues à l'État	985 076
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	36 560
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	254
- Sommes dues au personnel	26 053
- Fournisseurs de biens et service	60 137
- Divers autres Créditeurs	130 263
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan</b>	<b>394</b>
<b>Comptes d'écart sur devises et titres</b>	<b>-</b>
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)</b>	<b>14 171</b>
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>624 576</b>
- Charges à payer	604 941
- Produits constatés d'avance	19 635
<b>Comptes transitoires ou d'attente créditeurs</b>	<b>1 437 662</b>
Opérations diverses sur titres	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 800 488</b>

➤ PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
<b>PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>3 645 457</b>	<b>2 164 796</b>	<b>506 562</b>	<b>-998</b>	<b>5 302 693</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24	-	19	-	5
Créances sur la clientèle	2 869 787	2 148 879	483 958	-998	4 533 710
Titres de placement et d'investissement	61 334	5	21	-	61 317
Titres de participation et emplois assimilés	460 125	-	-	-	460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	254 186	15 913	22 564	-	247 534
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>2 038 765</b>	<b>360 235</b>	<b>1 391 450</b>	<b>-</b>	<b>1 007 550</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	59 758	78 087	15 166	-	122 680
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 834 864	199 345	1 364 209	-	670 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	144 143	82 802	12 075	-	214 870
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 684 222</b>	<b>2 525 031</b>	<b>1 898 013</b>	<b>-998</b>	<b>6 310 242</b>

➤ CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 028 707	1 069 727	-	3 098 435
Réserve légale	305 197	9 775	-	314 973
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 723 510	1 059 952	-	2 783 462
<b>Capital</b>	<b>3 149 728</b>	<b>410 834</b>	<b>-</b>	<b>3 560 562</b>
Capital appelé	3 149 728	410 834	-	3 560 562
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	956 741	299 306	-	1 256 047
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	750 043	-750 043	918 696	918 696
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 885 219</b>	<b>1 029 824</b>	<b>918 696</b>	<b>8 833 740</b>

➤ OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
<b>Opérations de change à terme</b>		
Devises à recevoir	3 004 013	-
Dirhams à livrer	2 460 845	-
Devises à livrer	9 951 342	-
Dirhams à recevoir	9 512 046	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

➤ CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
13	24 439 658	15 676 821	8 532 891	1 102 639	19 641 480

➤ VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
<b>ACTIF :</b>	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	138 063
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 294 594
Créances sur la clientèle	3 784 397
Titres	6 143 317
Autres actifs	71 366
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 431 737</b>
<b>PASSIF :</b>	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 749 345
Dépôts de la clientèle	2 005 472
Autres passifs	48 507
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 803 324</b>
<b>HORS-BILAN :</b>	
Engagements donnés	316 616
Engagements reçus	1 414 969

➤ MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	déc-25	déc-24
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157 054	166 729
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 590 813	3 581 659
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	312 881	340 290
<b>Total intérêts et produits assimilés</b>	<b>4 060 748</b>	<b>4 088 677</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	336 066	329 945
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	946 023	1 024 419
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	230 813	326 266
<b>Total intérêts et charges assimilés</b>	<b>1 512 902</b>	<b>1 680 629</b>
<b>MARGE D'INTÉRÊTS</b>	<b>2 547 846</b>	<b>2 408 048</b>

➤ PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Produits sur titres de placement (de propriété)</b>	<b>96 908</b>	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	96 908	
<b>Produits sur titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>296 532</b>	
- Dividendes sur titres de participation	296 532	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

➤ COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
<b>COMMISSIONS REÇUES</b>	-	<b>1 056 001</b>	
Commissions sur fonctionnement de compte	-	46 179	
Commissions sur moyens de paiement	-	759 093	
Commissions sur opérations de titres	-	59	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	19 078	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	71 860	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	15 006	
Autres produits sur prestations de service	-	92 489	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	1 131	
Commissions sur opérations de change virement	-	51 105	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	-	<b>641 928</b>	
Charges sur moyens de paiement	-	335 307	
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	205 611	
Commissions sur produits dérivés	-	1 061	
Commissions sur opérations de change virement	-	99 949	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

➤ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social : 3 560 562 400 dirhams      Nombre d'actions ou de parts sociales : 35 605 624

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
<b>A - ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, RABAT	HOLDING	17 820 419	50,05%	50,05%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Rabat	Institution Financière	1 815 738	5,10%	5,10%
Groupe HOLMARCOM	20, Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	42 376	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 560 812	10,00%	10,00%
RCAR	Ryad Business Center, Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Régime de retraite	1 946 409	5,47%	5,47%
Flottant en Bourse			9 223 598	25,90%	25,90%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 196 272	3,36%	3,36%
<b>TOTAL</b>			<b>35 605 624</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

➤ RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	531 790	431 593
. Perte sur titres de transaction	163 860	128 288
<b>Résultat sur titres de transaction</b>	<b>367 930</b>	<b>303 304</b>
. Plus-values de cession sur titres de placement	131 183	94 473
. Moins-values de cession sur titres de placement	22 809	-
<b>Résultat sur titres de placement</b>	<b>108 374</b>	<b>94 473</b>
. Produits sur engagement sur titres	-	-
. Charges sur engagement sur titres	-	-
<b>Résultat sur engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Produits sur engagement sur produits dérivés	1 162	2 022
. Charges sur engagement sur produits dérivés	1 332	3 611
<b>Résultat sur engagements sur produits dérivés</b>	<b>-170</b>	<b>-1 590</b>
. Produits sur opérations de change	692 902	773 686
. Charges sur opérations de change	168 718	283 447
<b>Résultat sur opérations de change</b>	<b>524 184</b>	<b>490 239</b>

➤ CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Charges de personnel</b>	<b>734 042</b>	
Salaires et appointements	353 343	
Primes et Gratifications	140 468	
Autres rémunérations du personnel	81 759	
Charges d'assurances sociales	80 463	
Charges de retraite	45 941	
Charges de formation	19 383	
Autres charges de personnel	12 684	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>39 037</b>	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	6 033	
Patente	25 513	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	19	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7 472	
<b>Charges extérieures</b>	<b>453 688</b>	
Loyers de crédit-bail	82 176	
Loyers de location simple	143 595	
Frais d'entretien et de réparation	103 616	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 551	
Primes d'assurance	10 766	
Frais d'actes et de contentieux	15 027	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	15 957	
<b>Transport et déplacement</b>	<b>383 691</b>	
Transport et déplacement	32 390	
Mission et réception	3 037	
Publicité, publication et relations publiques	61 757	
Frais postaux & de télécommunication	38 621	
Frais de recherche et de documentation	12 128	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	27 426	
Fournitures de bureau et imprimés	6 400	
Autres charges externes	201 932	
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>47 591</b>	
Frais préliminaires	28 279	
Frais d'acquisition d'immobilisation	5 156	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2 637	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	736	
Diverses autres charges générales d'exploitation	13 420	
<b>Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles</b>	<b>184 574</b>	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	41 302	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	140 839	
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 433	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>27 825</b>	
Divers autres produits bancaires	27 804	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	27 804	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	21	
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>395 903</b>	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	205 611	
Divers autres charges bancaires	190 292	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	128 995	
. Produits rétrocédés	1 299	
. Charges des exercices antérieurs	577	
. Divers autres charges bancaires	59 421	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
<b>Produits d'exploitation non bancaires</b>	<b>142 035</b>	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	107 006	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	17 108	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	
Produits accessoires	1 011	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	16 911	
<b>Charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>33 992</b>	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	13 293	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	1 368	
Autres charges d'exploitation non bancaire	19 331	
<b>Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance</b>	<b>2 226 966</b>	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	2	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	2 196 302	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	30 661	

➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>Pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>249 893</b>	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	177 212	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	72 680	
<b>Autres dotations aux provisions</b>	<b>298 060</b>	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	282 148	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	15 913	
<b>Reprises de provisions pour créances en souffrance</b>	<b>499 143</b>	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	483 977	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	15 166	
<b>Récupération sur créances amorties</b>	<b>16 767</b>	
<b>Autres reprises de provisions</b>	<b>1 398 848</b>	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	1 376 285	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	22 564	
<b>Produits non courants</b>	<b>2</b>	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	2	
<b>Charges non courantes</b>	<b>94 343</b>	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	94 343	

➤ VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	4 212 363	2 477 781	1 523 279
- Autres activités	-	-	-
<b>TOTAL</b>			

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	4 212 363	2 477 781	1 523 279
- Autres zones	-	-	-
<b>TOTAL</b>			

➤ PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>		
. Bénéfice net	918 696	
. Perte nette		
<b>II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES</b>		
. Réintégrations fiscales	2 264 152	
<b>RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES</b>		
Provision pour risque généraux	1 169 269	
Provisions pour Risques et charges	154 035	
Provisions CES non déductibles	183 924	
Amortissement non déductible sur matériel roulant	1 086	
Charges sur exercices antérieurs	4 176	
IS de l'exercice	604 583	
Pertes non déductibles	72 680	
<b>RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
Contribution à la cohésion social	70 216	
Penalités et amendes fiscales	4 183	
<b>III. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		
. Déductions fiscales		1 642 508
<b>DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		
Revenus des titres de participation		275 371
Reprises sur provisions pour risques généraux		1 364 209
Étalement des Produits à recevoir		1 092
Reprise de provisions sur créances		1 836
<b>DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL</b>	<b>3 182 847</b>	<b>1 642 508</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 540 339	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI - RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1 540 339	
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

➤ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 617 620
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 585 170
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 642 508
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 560 282
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	612 411
. Résultat courant après impôts (=)	1 005 209

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

➤ DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	201 352	642 481	537 859	305 974
B. TVA à récupérer	14 256	367 208	329 254	52 209
Sur charges	11 830	303 188	271 426	43 592
Sur immobilisations	2 426	64 020	57 829	8 617
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	187 097	275 273	208 605	253 765

➤ ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	
. Report à nouveau	956 741	. Réserve légale	9 775
. Résultats nets en instance d'affectation		. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	750 043	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	440 962
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	1 256 047

➤ RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-25	déc-24	déc-23
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>8 833 740</b>	<b>6 885 220</b>	<b>6 212 510</b>
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	4 212 363	3 822 856	3 700 162
2- Résultat avant impôts	1 523 279	1 290 703	1 279 382
3- Impôts sur les résultats	604 583	540 660	659 375
4- Bénéfices distribués	440 962	427 277	427 277
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)		0	0
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	26	24	20
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12	14	14
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	734 043	686 290	667 161
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

➤ ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	déc-25		déc-24	
	Créance en souffrance <sup>(1)</sup>	Provisions	Créance en souffrance <sup>(1)</sup>	Provisions
Créances pré-douteuses	290 432	17 052	491 267	36 606
Créances douteuses	2 183 729	1 282 316	472 262	172 577
Créances compromises	5 515 683	3 234 343	4 823 123	2 660 604
<b>TOTAL</b>	<b>7 989 844</b>	<b>4 533 710</b>	<b>5 786 652</b>	<b>2 869 787</b>

(\*) Net des agios réservés

➤ COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	déc-25	déc-24
Comptes courants	91 536	88 693
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	43 017	41 347
Autres comptes chèques	3 659 244	3 242 388
Comptes d'affacturage		-
Comptes d'épargne	1 577 205	1 248 249
Comptes à terme	2 550	2 596
Bons de caisse	650	640
Autres comptes de dépôts	4 400	3 957

➤ ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2° semestre 2025	2° semestre 2024	2° semestre 2023
6 913 651	6 483 753	5 901 255

➤ ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE PASSIF ÉVENTUEL
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

➤ DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2025

. Date d'établissement des états de synthèse (4) mars 2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice


(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE


Dates	Indications des événements
	. Défavorables
	Néant

➤ EFFECTIF

EFFECTIFS (En Nombre)	déc-25	déc-24
<b>Effectifs rémunérés</b>		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2469	2394
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	737	700
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1732	1694
Cadres (équivalent plein temps)	1757	1696
Employés (équivalent plein temps)	712	698



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca-Maroc



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage  
La Marina - Casablanca

**CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**


Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 14.194.247, dont un bénéfice net de KMAD 918.696, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.


Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 5 mars 2026

**Les Commissaires aux Comptes**



**Taha Ferdaous**  
Associé



**Hicham Belemqadem**  
Associé